

Descendez la rue Muller le long du parc joliment arboré.

A droite, une petite zone d'espace vert en cœur de la zone d'habitat. Il s'agissait d'un ancien verger à hautes tiges.

Poursuivez à gauche par la rue des Combattants jusqu'au n° 34, en face duquel vous prendrez un sentier.

6 ROBINFOSSE

Le ruisseau de Robinfosse prend sa source au lieu-dit « Sur les Joncs » et se jette dans la Vesdre après un parcours à peine visible. Il avait un affluent issu de Cockaihaie, mais disparu sous les remblais. Ces petites vallées classées en zone d'espace vert par le Plan de Secteur, ont fortement souffert de l'urbanisation des environs et du déboisement, mais retournent à l'état sauvage.

Le sentier descend dans le vallon de l'affluent du Robinfosse.

Ce premier vallon se signale par la prolifération, au sol, des ronces et du lierre, qui revêt aussi les troncs de certains arbres.



Observez les deux formes de feuilles du lierre, palmatilobées sur les rameaux stériles et ovales sur les rameaux florifères. Remarquez aussi la présence du sureau à grappe dont les fleurs jaunes sont en grappe ovoïdes. Ses fruits sont rouges à la différence du sureau noir qui se distingue par des fruits noirs et des

fleurs blanches disposées en grands corymbes aplatis. Très présent également, le robinier, aux grappes de fleurs blanches et aux rameaux épineux est originaire

d'Amérique du Nord, mais souvent naturalisé dans les terrains vagues.

Le sentier se divise en deux : l'un se poursuit en ligne droite à flanc de colline puis remonte doucement. Prenez l'autre qui descend à gauche.

Remarquez un très vieux charme tourmenté, chargé de « balais de sorcières », prolifération de rameaux résultants de la modification du système de régulation hormonal de l'arbre.

Le sentier descend dans la vallée du Robinfosse.

Ici, ce sont les chênes et les charmes qui dominent un sous-bois beaucoup plus clairsemé.

Le sentier tourne à gauche au passage du ruisseau et remonte vers la rue Robinfosse, qu'il traverse. Regagnez votre point de départ par un vieux chemin bordé de haies entre les jardins.



Cette promenade vous est proposée par le Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.) de la Ville de Verviers.



087 327 575 - pcdn@verviers.be
facebook.com/pcdnverviers
www.verviers.be/pcdn

LAMBERMONT

9. LE ROBINFOSSE



Lambermont est déjà cité en 1131 et comptait 12 familles à cette époque. Il faisait partie de la Seigneurie de Grand-Rechain, Ban de Herve, Duché de Limbourg. Commune distincte à partir de 1797, Lambermont a fusionné avec Verviers en 1977.

Les personnes qui se rendent à Lambermont en autobus débutent la promenade au centre du village, dès leur sortie de l'autobus.

1 PLACES DU CENTRE DE LAMBERMONT

Sur la petite place qui fait partie de la rue Saint-Bernard, aux n° 12-14, observez la ferme Orban, qui date du XVIIIe siècle. Un cœur est gravé sur le linteau de la porte.



Faire un quart de tour sur la droite pour se diriger vers la place Colo.

Au n° 7, intéressante petite maison de style mosan, dont la façade date de 1752 et l'arrière de 1688.

Empruntez la rue étroite (rue des Résédas - anciennement rue des Wallons) entre les no 14 et 19 de cette même place.



DISTANCE 2KM500

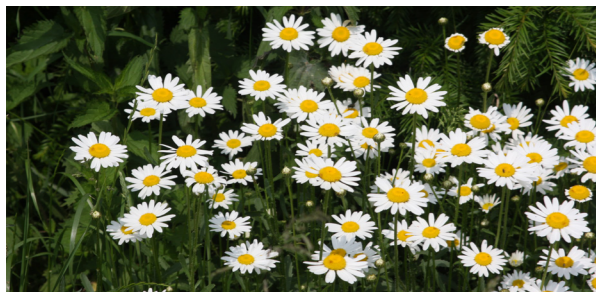


A droite, dans un joli jardin, un ginkgo biloba mâle. Cet arbre considéré comme sacré en Extrême-Orient est le seul conifère à feuilles, le plus ancien fossile vivant sur la terre; il est aussi appelé l'arbre aux mille écus car ses feuilles en éventail échancre prennent une teinte dorée à l'automne.

Prenez ensuite à droite la rue du Tesson, puis à gauche la rue des Mésanges puis après le n°12 le petit sentier longeant le cimetière qui rejoint la rue du Calvaire.

2 PANORAMA SUR LA VALLÉE DE LA VESDRE

Retournez-vous pour admirer le panorama sur tout le versant sud de la vallée de la Vesdre, qui fait partie des zones schisto-gréseuses de l'Ardenne liégeoise ou septentrionale formée par les retombées vers le nord du massif cambrien de Stavelot. Les vallées s'y encaissent assez rapidement et les massifs forestiers se développent particulièrement en périphérie du territoire communal (Bois du Faweux, Bois du Renard, versant entre Ensival et Pepinster). Le versant d'Ensival, qui vous fait face en direction du sud, constitue une vaste unité paysagère qui regroupe diverses sous-unités structurées par la vallée du ruisseau du Préry. Le paysage y a conservé un caractère rural, mais est progressivement morcelé par le développement de l'habitat.



Au cimetière prenez à droite.

Au coin de la rue du Calvaire et du Thier du Tilleul, la base calcaire d'un Christ en fer forgé est gravée : « PRIEZ DIEV POVR LES AMES DES TREPASEZ 1746 ».



3 THIER DU TILLEUL

Dans un square au sommet de la rue, l'Arbre de la Liberté (un tilleul) avait été planté lors de la Révolution française.

Prendre à gauche la rue Sur les Joncs. A l'embranchement de la rue de Tribomont, continuez en direction de Petit-Rechain, par la rue Bruyère du Fourneau.

4 RUE BRUYÈRE DU FOURNEAU

Ce nom poétique déjà utilisé en 1589 rappelle les bruyères présentes sur ce plateau et les fourneaux dans lesquels on fondait le fer. C'est là qu'on exécute



tait par pendaison les coupables condamnés par la seigneurie de Grand-Rechain.

Après quelques mètres, coupez à travers le petit square aménagé en 2002 pour rejoindre la rue Muller.

5 CHÂTEAU DE JONCMÉNIL

Construite sur un endroit marécageux (au lieu-dit « Sur les Joncs »), cette résidence campagnarde (mesnil) fut construite en 1872 par la famille Muller-Dewandre, puis embellie après la guerre de 1914-1918 par le baron Louis Zurstrassen. L'ensemble formé par les bois de Joncménil, avec ses bosquets et ses bandes boisées, en zone d'espace vert, constitue une importante zone de développement du réseau écologique. Le plateau de Lambermont, qui surplombe la rive droite de la Vesdre, est assez fortement urbanisé en dehors de quelques zones agricoles qui ont généralement perdu une partie de leurs caractéristiques bocagères. C'est notamment à la faveur des abords du Château de Joncménil que le paysage retrouve une ambiance boisée.

